

Demande d'affiliation d'une association scolaire à l'Usep et à la Ligue de l'Enseignement



Du 1er septembre
au 31 août
2025/2026

Nom de l'association _____

Adresse du siège social _____

Code postal _____
Ville _____

Téléphone _____

N° RNA _____

Email _____

Site internet _____

Coordonnées des responsables

PRESIDENT.E OU REPRESENTANT.E LEGAL.E

Nom d'usage _____

Prénoms _____

Civilité _____ Monsieur _____ Madame _____ Date de naissance _____

Adresse _____
Code postal _____
Ville _____

Téléphone _____

Email _____

TRESORIER.E

Nom d'usage _____

Prénoms _____

Civilité _____ Monsieur _____ Madame _____ Date de naissance _____

Adresse _____
Code postal _____
Ville _____

Téléphone _____

Email _____

SECRETAIRE

Nom d'usage _____

Prénoms _____

Civilité _____ Monsieur _____ Madame _____ Date de naissance _____

Adresse _____
Code postal _____
Ville _____

Téléphone _____

Email _____

CORRESPONDANT.E (pour les échanges avec la fédération)

Président.e _____ Trésorier.ère _____ Secrétaire _____ Autre personne : _____

Nom d'usage _____ Prénom _____

Date de naissance _____ Téléphone _____

Mail _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Caractéristiques

Votre association a été déclarée le _____

Votre association intervient-elle ?

| | | |
|---|-----|-----|
| En Quartier de la politique de la ville | Oui | Non |
| En Zone France ruralités revitalisation | Oui | Non |
| En Cité éducative | Oui | Non |

Votre association est :

Une association d'école (une seule école) _____

Code UAI (RNE) de l'école _____

Nom de l'école _____

Une association d'écoles (Groupe scolaire, RPI, RPC)
Indiquez le code UAI (RNE) de chaque école (si vous avez plus de 5 écoles rattachées, prenez contact avec le comité départemental Usep)

Ecole 1 : Code UAI (RNE de l'école) _____

Nom de l'école _____

Ecole 2 : Code UAI (RNE de l'école) _____

Nom de l'école _____

Ecole 3 : Code UAI (RNE de l'école) _____

Nom de l'école _____

Ecole 4 : Code UAI (RNE de l'école) _____

Nom de l'école _____

Ecole 5 : Code UAI (RNE de l'école) _____

Nom de l'école _____

Une association de coordination _____

Une association péri-scolaire agréée par le Comité départemental USEP (cf article 1.3 des statuts)

Composition du comité directeur

(cf. article 8 des statuts de l'association Usep)

Nombre d'adultes élu.e.s _____

dont nombre de non enseignant.e.s _____

Nombre d'enfants élu.e.s _____



Fédération sportive scolaire de
**la ligue de
l'enseignement**
un avenir pour l'éducation populaire
www.laligue.org

Demande d'affiliation d'une association scolaire à l'Usep et à la Ligue de l'Enseignement



Du 1er septembre au 31 août
2025/2026

Vie sportive

Précisez si le projet et les activités Usep sont inscrits au projet d'école.
Oui Non

Honorabilité des licenciés Adulte

En respect des obligations des fédérations sportives sur la vérification d'honorabilité des adhérents titulaires d'une licence Usep, nous rappelons que l'Usep transmet aux services de l'Etat tous les éléments constitutifs afin de procéder au contrôle d'honorabilité au sens de l'article L 212-9 du code du sport.

Assurance de l'association scolaire

L'USEP a souscrit un contrat d'assurance auprès de la MAIF (Raqvam Associations & Collectivités) afin de couvrir, via la licence USEP, l'ensemble des activités organisées par la fédération, ses comités départementaux et régionaux, ainsi que ses associations affiliées.

Ce contrat inclut notamment les garanties suivantes : responsabilité civile, individuelle accident, assistance et protection juridique.

Tous les détails sont consultables sur : <https://associations.usep.org/>

Contrat d'établissement

Dans le cadre du contrat fédéral MAIF, les écoles rattachées à une association USEP peuvent bénéficier de la garantie «contrat d'établissement».

Lorsque l'effectif de l'association correspond à celui de l'école, cette garantie s'applique à l'ensemble des activités menées au sein et en dehors de l'établissement, sur simple demande du directeur, et sans cotisation supplémentaire.

Si l'association affiliée ne regroupe qu'une partie des élèves de l'école, cette garantie peut être étendue à tous les élèves en réglant une cotisation spécifique pour chaque élève non licencié USEP.

Chaque école doit remplir une demande de souscription. Tous les détails sont consultables sur : <https://associations.usep.org/>

Pour les territoires de Mayotte, de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française, de Wallis-et-Futuna et de la Guyane, l'affiliation à l'USEP ne comprend pas de garanties d'assurance. Il revient donc à chaque association de prendre les dispositions nécessaires pour souscrire les assurances obligatoires ou recommandées, afin de garantir la protection de ses membres et de ses activités.

Signature du demandeur

La date de début de votre affiliation à l'USEP pour la saison 2025/2026 correspondra à la date de validation de votre dossier par le comité départemental USEP. À compter de cette validation, vous serez autorisé(e) à procéder à la demande de délivrance des licences USEP.

Je reconnais avoir pris connaissance de la notice descriptive du contrat Raqvam et j'accepte les conditions d'affiliation à l'association USEP.

J'atteste avoir reçu l'autorisation des responsables de l'association de communiquer leurs informations personnelles dans ce document.

Nom, date et signature



Les données à caractère personnel recueillies par La Ligue de l'enseignement font l'objet de traitements dont les finalités sont les suivantes : Réception et gestion de la demande d'inscription / Gestion du processus d'affiliation de l'Association / Gestion de l'adhésion des membres de l'association / Suivi et amélioration de la relation partenariale / Transmission d'informations sur les services et prestations de La Ligue de l'enseignement / Respect de l'obligation de lutte contre la fraude, le blanchiment d'argent et la lutte contre le terrorisme.

Vous disposez des droits suivants sur vos données personnelles que vous pouvez exercer à tout moment à l'adresse suivante: dpo@laligue.org : Droit d'accès et de rectification / Droit de suppression / Droit d'opposition / Droit à la portabilité de vos données / Droit à la limitation des données personnelles / Droit de retirer votre consentement / Droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL / Droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé des données.

Fédération sportive scolaire de
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

VALIDATION DEPARTEMENTALE

Tampon dateur de réception du dossier par le service affiliation

Date de validation de la première affiliation

N° d'affiliation